

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 MAI 2021

ORDRE DU JOUR

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 mars 2021
- Compte rendu des Décisions et des MAPA

FINANCES

Délibération groupées

- 1) Créances admises en non-valeur – Régie municipale de l'eau de Langon
- 2) Créances admises en non-valeur – budget principal
- 3) Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 1 280.39 €
- 4) Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 71.83 €
- 5) Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 252.54 €
- 6) Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 449.25 €
- 7) Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 568.80 €
- 8) Annulation de créances au service de l'Eau de Langon suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux – 481.11 €
- 9) Annulation de dette à la commune de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 2.34 €
- 10) Annulation de dette à la commune de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 77.61 €
- 11) Annulation de dette à la commune de Langon suite à l'Idavia décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 82.83 €
- 12) Annulation de dette à la commune de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de le Gironde – 507.85 €
- 13) Annulation de créances de la commune de Langon pour 76 670.11€ suite au jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux

Délibérations non groupées

- 14) Budget principal : exercice 2021 : décision modificative n°1
- 15) Budget principal : demande de subvention auprès du Département au titre du FDAEC
- 16) Budget principal : demande de subvention auprès du Département de la Gironde (archives)
- 17) Budget principal : octroi de subventions aux associations

RESSOURCES HUMAINES

- 18) Tableau des effectifs : création d'un poste de Directeur des Affaires culturelles (agent de catégorie à 35/35^{ème})
- 19) Recrutement d'agents contractuels saisonniers pour la saison 2021

- 20) Approbation de la convention-cadre d'adhésion au service proposé par le centre de gestion et à engager toute démarche nécessaire à l'intervention, en tant que de besoin, d'un agent de remplacement et renfort dans les services de la commune

URBANISME – PROJET DE VILLE

- 21) Convention de co-maitrise d'ouvrage entre la ville de Langon et la Ville de Saint-Macaire dans le cadre de l'opération de renouvellement de l'éclairage public du Pont de Saint-Macaire

ENFANCE JEUNESSE SPORTS

- 22) Participation financière à « joue-maths-gie »

DIVERS

- 23) Participation financière de la commune de Langon pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie par les foyers langonnais- Année 2021
- 24) Exonération de la taxe sur les spectacles - Année 2021

COMMUNICATIONS :

- ⇒ Tirage au sort des jurés d'assises
- ⇒ Informations données par M. le Maire et les Adjointes au Maire